



Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

Bulletin des Amis de saint François de Sales

Dans «**Evangile et Mission**» du 16 février dernier a paru, sous le titre «*Publications tendancieuses*» une mise en garde nous concernant, suivie d'un «*Jugement*» du Provincial des «Missionnaires de St-François de Sales».

Nous donnons acte à ces derniers de ce que nous leur sommes étrangers. Plusieurs points étonnent toutefois dans cette mercuriale.

Notre initiative est taxée de «*travail de sape dans la communauté ecclésiale*». Une question ne peut alors manquer de se poser, cum grano salis: «*Comment un tel travail de sape a-t-il pu risquer de leur être imputé, au point de justifier cette communication ?*» Serait-ce qu'ils sont coutumiers de tels travaux au point de vouloir en conserver l'exclusivité ?

Précisons ensuite que les seuls destinataires de nos envois ont été, jusqu'ici, les prêtres et les communautés religieuses, ce que nul évidemment, n'était censé savoir. Or, le communiqué part manifestement de l'idée que la diffusion a été beaucoup plus large. Ils seraient, en effet, souvent interrogés par de «*vrais amis*» de St-François de Sales. Ne serait-ce pas un «*pieux mensonge*» avancé en guise de prétexte ?

Nous ne contraignions ni n'importunions personne. Il suffit qu'un destinataire nous refuse pour que nous cessions aussitôt tout envoi. Quant à ceux qui ne réagissent pas, ils peuvent lire ou non, souscrire ou non à tout ou partie de ce qui est avancé et même n'en rien croire. Le périodique «**SI SI NO NO**», dont nous reproduisons les articles saillants, est destiné, en Italie, essentiellement aux prêtres et religieux; il est fait par des prêtres avec le concours de théologiens, d'exégètes, de canonistes, qui demeurent anonymes. Non qu'ils craignent quoi que ce soit, mais pour qu'on s'attache au contenu, non à l'auteur. Il est mê-

me très lu au Vatican, sans qu'il y ait cependant beaucoup d'abonnés déclarés !

Quant au patronage de notre Saint, nous n'aurons pas l'outrecuidance de disputer le titre de «*vrais amis*» à ceux qui se le réservent. Mais saint François de Sales se faisait tout à tous et nous avons la présomption de penser que son manteau est assez large pour nous y accueillir. De toute manière, ce serait à lui de dire qui est vraiment son ami.

Un «*vrai ami*», nous semble-t-il, est celui qui partage votre pensée et, s'agissant d'un saint, celui qui défend, à son niveau, la même cause, qui est la Foi catholique.

Nous adhérons au texte cité par le Père Provincial. Mais reste à en faire l'application qu'en aurait faite le saint dans les événements que nous vivons. Il nous le dira un jour, quand nous l'aurons, Dieu le veuille, rejoint.

Ce que l'on sait bien, en tout cas, c'est, par exemple, son attitude face au protestantisme, et le zèle qu'il mit à ramener ses frères séparés à la seule et unique Eglise du Christ.

Nous pouvons nous poser, dès lors, quelques questions que d'autres, par exemple ses «*vrais amis*» d'aujourd'hui, peuvent aussi se poser. Que penserait-il notamment de l'œcuménisme tel que pratiqué aujourd'hui ? Aurait-il admis que la Messe fût, un dimanche, remplacée par la Cène, et que l'inverse se produisît le dimanche suivant ? Aurait-il accepté qu'un pasteur enseigne le catéchisme à de petits catholiques ou fasse l'homélie ? Comme évêque, n'aurait-il fait aucune remarque à propos des intercommunions ? Aurait-il écrit que toutes les religions sont des «*voies de salut*» ?

Qu'aurait répondu l'*«apôtre de l'unité*» ? On nous éclairera, peut-être, dans un prochain numéro d'**«Evangile et Mission»**.

La Rédaction

Polémique et Charité

L'abbé Berto, un prêtre qui n'avait rien d'un excité, mort le 31 août 1978 après avoir dû quitter sa congrégation et enterré par ses «frères» dans le mépris superbe de ses ultimes volontés, nous a laissé, dans ses carnets personnels, quelques réflexions sur ce sujet. Les voici, datées du 1er février 1970.

* * *

«Ils ont été si polis», si «respectueux de la forme», qu'ils ont fini par s'imposer, par imposer leur fond c'est-à-dire leurs erreurs.

Que vaut-il mieux ? respecter le fond ou la forme ? Et, pour le dire sans ambage, insulter un «marchand d'erreur et de mensonge» ou lui dire qu'on «fait des réserves sur sa marchandise» ?

Il se peut que la réponse à cette question naissent des résultats ou des effets très différents et même opposés. Une réponse «polie» peut ne pas convaincre ceux qui l'entendent et laisser au marchand d'erreur toute sa clientèle, alors qu'une insulte peut ouvrir les yeux de quelque mal informé.

Et quand nous disons «insulte», nous ne disons pas «grossièretés», mais «invectives», du genre de celles qu'employa Jésus dans sa vie publique. Quand Jésus traite les pharisiens de «sépulcres blanchis», il les malmène certainement davantage que si nous les traitions aujourd'hui de «salauds». En agissant ainsi, peut-être ne voulait-il pas nous donner un exemple à suivre... Sans doute voulait-il nous rappeler avec une certaine force ce que nous serions amenés un jour à oublier, à savoir que le fond passe avant la forme ... que le respect extérieur des personnes ne doit pas passer avant le respect supérieur de la Vérité, qui est le suprême respect de toutes les personnes, y compris celle du Verbe Incarné qui s'est dérangé un jour, jusqu'à en mourir, pour nous apporter la Vérité.

Je voudrais caractériser concrètement ces choses en disant par exemple que les modernistes ont une qualité qu'on leur disputera difficilement: les modernistes sont des gens polis.

Mais vous vous moquez, me dira-t-on. Il ne tient qu'à vous (qu'à nous) d'être aussi polis qu'eux.

Ah oui ! Et bien essayez. Essayez non pas d'être poli, ce qui est de nos jours relativement facile, mais d'être poli quelque temps... d'être poli longtemps... sans

oublier tant soit peu ce que vous défendez... d'être poli quant à la forme sans oublier, tant soit peu, d'être poli aussi à l'égard du fond.

Jésus, lui, (c'est une référence) n'a pas pu tenir plus de quelques mois... et Jean-Baptiste plus de quelques jours.

Et la «polémique» ?

On n'en veut plus, c'est connu. Voilà des lustres qu'on prétend la bannir de nos discussions, de nos échanges, de nos journaux religieux, de notre prédication ou de notre enseignement ... une forme plus élaborée, plus spirituelle du «pacifisme».

Pas de polémique ... mais gare à quiconque se permettra de penser (en le disant) autrement que nous.

Vous pouvez - disent-ils - exprimer toutes vos opinions, mais... pas de polémique.

Vous pouvez exprimer (disent-ils) une opinion différente de la nôtre, mais... pas de polémique.

Vous pouvez essayer (disent-ils) de démontrer que vous avez raison contre nous... mais pas de polémique.

Mais qu'est donc que la polémique ?

Personne ne veut le dire, personne peut-être n'en sait rien. Ce que l'on sait, ou ce que l'on veut dire, c'est qu'il n'en faut pas.

Et c'est très commode, car cela permettra, permet depuis longtemps, de pouvoir tuer sans recevoir de coups... de pouvoir étouffer les âmes sous l'erreur sans entendre crier les victimes. On leur a dit: pas de polémique... défendez-vous, mais ne frappez pas, ne criez pas, ne bougez pas... et surtout pas d'armes à la main... pas de polémique.

Et dire qu'après la Vérité, il n'y a rien de plus beau au monde que la polémique... cette lutte spirituelle contre l'erreur et le mensonge avec les seules armes de l'esprit dans le don de tout son être... Combattre pour la Vérité avec toute son âme. Jésus s'est incarné pour inaugurer la «polémique chrétienne» contre le «monde» et contre Satan.

Saint Paul, premier patron des polémistes... «argue, obsecra, increpas»... «j'ai combattu le bon combat...»

Mais la polémique divise les âmes.

Non, Monsieur, ce n'est pas le combat qui divise, mais l'erreur. Et si l'on n'était pas déjà divisé, on ne combattrait pas. Et quand on est divisé, il ne reste plus qu'à combattre... ou à faire semblant d'être

d'accord... quitte à se frapper par derrière à la première occasion... et sans polémique.

La polémique est, finalement, le seul moyen de savoir où est la division, entre qui et pourquoi. Et la lutte franche, loyale vaut mieux que la subversion. Il y en a tant, aujourd'hui, qui crient après la paix et contre la guerre, et qui n'auront de cesse d'avoir dressé les uns contre les autres tous les gens de la planète... Il ne veulent pas la guerre, mais ils font la révolution. Ils ne veulent pas qu'on se batte pour des idées, mais seulement supprimer tout et tous ceux qui s'opposent encore (si timidement il est vrai) à leur idéologie... Mettons tout par terre, mais pas de guerre.

Et les «bonnes âmes» à qui on a appris à respecter la forme répètent à qui mieux mieux: pas de guerre... jusqu'à ce qu'ils en meurent eux et leurs enfants.

Mais nous, Chrétiens, nous n'avons pas d'ennemis...

Alors pourquoi Jésus nous demande-t-il d'aimer nos ennemis ? Et pourquoi nous a-t-il prédit que le monde entier se déchaînerait contre nous ?

Mais nous devons gagner nos adversaires par la douceur et la patience...

C'est vrai. C'est tellement vrai que Jésus lui-même a béatifié les doux, en disant qu'ils posséderont la terre. Mais de quelle douceur parlait-il ? L'instant d'après, il disait aussi: vous êtes le sel de la terre, cette terre promise aux doux. Preuve que la douceur et le sel vont très bien ensemble, et que la douceur chrétienne ne perd rien à une certaine saveur saumâtre...

Quand Jésus fustige les marchands du temple et les pharisiens, il use de douceur encore, mais de cette douceur salée qui conserve les bons en traitant les autres comme il se doit. La Bible dit de Moïse «qu'il n'y eut pas d'homme aussi doux que lui». C'est à étudier de près... et ce concept que la Vulgate a traduit par le terme «mitis» n'est peut-être pas aussi sucré, aussi doucereux qu'on pourrait le croire.

Il y a une douceur convaincante et forte qui s'accommode très heureusement avec la polémique. Et on peut très justement combattre un ennemi sournois et implacable avec les armes d'une imputoyable douceur... Le tout est de ne pas accorder aux mots plus (ou moins) qu'ils ne veulent dire.

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

sì sì no no

« Que votre **OUI** soit **OUI**, que votre **NON** soit **NON**, tout le reste vient du Malin »
(Mt 5, 37)

Boîte Postale 44, 78001 VERSAILLES Cedex

VOTRE EMINENCE...

Votre Eminence, parlant il y a peu aux évêques du Chili*, a affirmé que « les schismes ne peuvent se produire que lorsque dans l'Eglise on ne vit et on n'aime plus certaines vérités et certaines valeurs de la foi chrétienne. La vérité marginalisée devient autonome, elle est arrachée à la totalité de la structure ecclésiale et autour d'elle se forme alors un nouveau mouvement » schismatique. Et voilà expliqué aussi, à la lumière de l'histoire ecclésiastique, le cas-Lefebvre !

Quelle vérité marginalisée et devenue autonome a provoqué le schisme d'Orient ? Les historiens nous assurent qu'aucune vérité marginalisée et devenue autonome ne fut en cause ; mais bien plutôt l'orgueil nationaliste grec. Et quelle vérité marginalisée et devenue autonome a provoqué le grand schisme d'Occident ? Aucune ; mais ce fut simplement l'orgueil nationaliste gaulois avignonnais. Et quelle vérité de foi marginalisée a provoqué le schisme luthérien ? Ici encore, ce fut dans une mesure prépondérante l'orgueil germanique, auquel s'ajoutèrent la colère, le mensonge et la luxure. Et le schisme d'Henri VIII ? Il ne fut pas dû au fait que le roi d'Angleterre se serait insurgé pour défendre une vérité de foi marginalisée et devenue autonome, mais au fait qu'il n'avait pas obtenu de Rome l'approbation de son divorce.

Oui, certes ! Le cas-Lefebvre s'est

produit justement parce que, non pas une seule, mais de nombreuses vérités de foi renierées d'une manière ou d'une autre par les suprêmes autorités ecclésiastiques ont été revendiquées par Monseigneur Lefebvre. Mais cette revendication n'a donné lieu à aucun schisme : il y a eu des vérités revendiquées, mais il n'y a pas eu de schisme. Faudra-t-il admettre qu'il conviendrait d'ouvrir à l'intérieur des Murs Léonins, à côté d'une petite école pour le « rosa-rosae » et ce qui suit, également une petite école d'histoire ecclésiastique, serait-elle seulement élémentaire ? Assurément, nous ne sommes plus aux heureux temps des cardinaux Bacci et Ottaviani ! Le latin comme l'histoire ecclésiastique, ils les connaissaient assez bien, ces auteurs du *Bref examen critique du Novus Ordo Missae* qui, ayant flairé celui-ci, s'exclamèrent : « *Lutherum nimis olet !* » (ça sent trop Luther !).

S'adressant toujours aux évêques du Chili, Votre Eminence a reconnu qu'« *il y a beaucoup de raisons qui peuvent avoir poussé beaucoup de gens à chercher refuge dans la vieille liturgie. La principale en est qu'ils y trouvent conservée la dignité du sacré.*

Après le Concile, beaucoup ont élevé consciemment la désacralisation au niveau d'un programme... On a abandonné les ornements sacrés, on a dépouillé les églises le plus qu'on a pu de la splendeur qui rappelle le sacré, et l'on a réduit la liturgie au langage et aux gestes de la vie ordinaire, au

moyen de saluts, de signes communs d'amitié et de choses semblables... On a oublié que ce monde n'est pas le royaume de Dieu et que le Saint de Dieu continue d'être en contradiction avec le monde... La liturgie n'est pas un festival ; ce n'est pas une réunion pour se distraire... Les hommes se sentent trompés quand le mystère se transforme en distraction, quand l'acteur principal dans la liturgie n'est pas le Dieu vivant, mais le prêtre ou l'animateur liturgique. »

Bravo et félicitations, Eminence ! Mais Votre Eminence peut-elle dire quelle est la cause - je dis bien la cause - des sacrilèges qu'elle dénonce sans détours ? Je dis sacrilèges, parce que sacrilège et désacralisation, Votre Eminence ne peut en disconvenir, sont des synonymes. Or, le sacré de la liturgie catholique s'appuie sur le très saint sacrifice de la Croix, renouvelé sacramentellement dans la sainte messe. C'est pourquoi la messe est le sceau de l'unité ecclésiale et là où ce sceau est dissout ou brisé, là naît le schisme. Or tout le monde sait que les caractères essentiels qui constituent et manifestent la catholicité de la messe sont :

1) l'action du prêtre, qui, revêtu du caractère indélébile de l'Ordre sacré qu'il a reçu, agit « *in persona*

* La conférence du cardinal Ratzinger aux évêques du Chili a été prononcée le 13 juillet 1988 (Ndrl).

Christi » ; 2) l'efficacité de la consécration du pain et du vin en vertu de laquelle le Verbe incarné est rendu réellement présent ; 3) et donc Sa présence, comme Prêtre et Victime, dans l'acte sacrificiel porté à sa perfection consommée sur la Croix et scellé par la mort pour l'éternité.

Votre Eminence pourrait-elle me préciser de quelle manière ont été mis en évidence dans le « *Novus Ordo Missae* » ces caractères dont la présence fait que le rite est catholique et dont l'absence le rend pour le moins a-catholique, sinon toujours anticatholique ? En aucune manière ! Ils y ont été volontairement étouffés pour les beaux yeux des six hérésiarques qui l'ont distillé sous la haute direction du franc-maçon Hannibal Bugnini de funeste mémoire.

Si donc Mgr Lefebvre a « marginalisé » la messe traditionnelle pour la soustraire aux pièges sacrilèges masqués par le « *Novus Ordo Missae* », il n'a provoqué aucune sorte de schisme. A provoquer le schisme, d'autres y avaient déjà pensé, en imposant à la chrétienté le « *Novus Ordo Missae* ».

Mais comment ? Paul VI schismatique ? Objectivement oui, indubitablement (subjectivement, le Seigneur seul le sait), parce qu'il a dissout le sceau de l'unité ecclésiale, en portant atteinte dans la nouvelle messe : 1) au prêtre agissant « *in persona Christi* », remplacé par un « président » agissant au nom de l'assemblée ; 2) à la présence réelle, actuelle, du Verbe incarné, remplacée par une attente de celle-ci pour la fin des temps ; 3) au sacrifice du Golgotha, remplacé par une petite cène symbolico-commémorative, le plus souvent insipide en dépit de la créativité des animateurs ou caporaux liturgiques à la mode. Alors est arrivé le schisme, qui dure toujours. De quel côté de celui-ci se reconnaît Votre Eminence, à laquelle incombe plus qu'à bien d'autres le devoir de garder intact le sceau de l'unité ecclésiale ? Se trouverait-elle par hasard plutôt du côté de ceux qui l'ont dissout ?

★★★

Votre Eminence a stigmatisé quelques-uns des sacrilèges les plus voyants. Très bien ! Mais elle n'a fait que de la symptomatologie, au reste incomplète, du mal qu'elle a dénommé « désacralisation ». Or tout le monde sait que la tâche du médecin est de remonter des symptômes à la cause du mal pour soigner le malade non seulement avec des remèdes superficiels ou symptomatiques, mais avec des

remèdes étiologiques qui vont à la racine du mal. Or quels remèdes avez-vous prescrits, étiologiques ou au moins symptomatiques, pour vaincre le mal de la « désacralisation » ? Auriez-vous excommunié quelques-uns des désacralisateurs les plus en vue ? Pas du tout ! Vous avez excommunié, même si ce n'était que de façon veléitaire et sans conséquences pratiques, leur adversaire le plus actif. On croit vraiment rêver !

★★★

Parlant toujours à l'épiscopat chilien, Votre Eminence a soutenu le caractère contraignant du Concile Vatican II. Contraignant pour le croyant à l'égard de quelque dogme qui y aurait été défini ? Non ! Vous avez déclaré vous aussi qu'il ne s'était pas agi d'un concile dogmatique, encore moins superdogmatique. Alors, contraignant en quoi ? En matière de normes disciplinaires ? Quelles normes disciplinaires, quels préceptes ont été promulgués en termes clairs et précis par ce Concile, puis imposés par les Pasteurs à leurs brebis ? Veuillez nous le dire, Monsieur le Cardinal. D'autant plus que, bien que s'agissant d'un Concile pastoral qui s'était proposé de rédiger des documents propres à être offerts par les Pasteurs à leur brebis comme une herbe tendre adaptée à leurs dents, ses documents se sont en fait avérés en plus d'un point durs à assimiler pour les pasteurs eux-mêmes : c'est si vrai que Paul VI lui-même a créé pas moins de cinq commissions pour donner à ces documents leur interprétation exacte, c'est-à-dire à la lumière de la Tradition et donc des Conciles dogmatiques précédents. Eh bien, un Concile qui devait être clair pour les brebis et qui à l'inverse s'avère notablement difficile pour les Pasteurs eux-mêmes qui en ont paraphé les documents, un tel Concile ne vous apparaît-il pas, Eminence, comme un véritable échec ? Pourquoi se scandaliser si Monseigneur Lefebvre en accepte les documents « *iuxta modum* » ?

★★★

Finalement, Votre Eminence condamne Monseigneur Lefebvre parce que celui-ci condamne Assise. Il se peut qu'elle condamne en cela Monseigneur Lefebvre pour disculper le Pape de s'être laissé entraîné à commettre un acte aussi insolite. Le charisme de l'inaffabilité n'était pas en question. Heureusement ! Mais comment Votre Eminence justifie-t-elle cet acte insolite ? Car à Assise on a per-

pétré l'assassinat des Missions Catholiques. Est-ce que peut-être, à l'imitation de saint François qui est allé chez les Musulmans pour les convertir ou mourir martyr, le Saint-Père serait de même allé à Assise pour y convertir les infidèles rassemblés là, confirmant les fidèles dans la foi selon le commandement que lui a donné le Seigneur ? Ou n'y a-t-il pas plutôt confirmé les égarés dans l'erreur, scandalisant aussi bien les fidèles que les missionnaires ? Les missionnaires aussi. Parce que « *a bove maiore discit arare minor* » (« Le gros bœuf apprend à labourer au plus petit »).

Il n'y a pas longtemps, un missionnaire venu de l'Extrême-Orient demandait des renseignements, ici chez nous, sur l'organisation rationnelle des fosses à fumier. Pourquoi ? « Parce que nous devons laisser ces gens dans leur bonne foi et éléver leur niveau de vie ». Alors que nous, nous croyons que le Verbe s'était incarné non pour laisser les hommes dans leur bonne foi, mais pour leur imposer la vraie foi et que « *celui qui croira sera sauvé et celui qui ne croira pas sera condamné* ». De fait, les hommes de bonne foi L'ont accueilli et les hommes de mauvaise foi L'ont crucifié. Oh ! si les missionnaires, à l'exemple du pape, laissent les égarés dans leur bonne foi, ils ne seront pas crucifiés ! Ils seront plutôt accueillis dans toutes les contrées, même les plus lointaines, et applaudis par des multitudes de foules comme les comédiens les plus curieux du monde.

★★★

Comment terminer ce bref examen sans faire allusion au document collinaire *Dignitatis humanae*, étant donné que l'esprit d'Assise et la quintessence de l'écuménisme y sont condensés ? Eh bien, dans la déclaration *Dignitatis humanae* on renie le magistère contenu dans une partie de *Quanta Cura* de Pie IX, partie dans laquelle ce Pontife condamne *ex cathedra* et donc infailliblement une doctrine concernant la liberté religieuse, définissant de ce fait la vraie conception catholique de celle-ci.

Dans cette partie de *Quanta Cura* en effet, Pie IX s'exprime en vertu de son autorité apostolique ; il traite d'une matière qui concerne les mœurs, à savoir la moralité de certaines lois civiles ; il énonce en termes clairs et précis certaines propositions ; il les condamne formellement ; il oblige les fidèles à les considérer comme condamnées. Quelles sont ces propositions condamnées *ex cathedra* ? Les voici :

la meilleure condition de la société civile est celle où l'on ne reconnaît pas à l'autorité civile le devoir de réprimer par des peines légales les violations de la loi catholique, là où cette répression ne serait pas requise pour des motifs d'ordre public ; non seulement la liberté de conscience, mais aussi la liberté de culte « *au for externe* » est un droit inhérent à la nature humaine ; la loi civile doit proclamer et garantir ce droit.

Pourquoi Pie IX condamne-t-il *ex cathedra* ces propositions ? Parce qu'elles sont contraires à la doctrine catholique, contenue dans l'Ecriture Sainte, contraires à la doctrine de l'Eglise, contraires à la doctrine des Pères. En conséquence, Pie IX a défini de manière irréformable que la personne humaine, même si elle erre de bonne foi, n'a pas le droit de professer l'erreur *au for externe* ; et que l'Etat a le devoir de réprimer les violations de la loi catholique même si ces violations ne troublent pas l'ordre public.

Eh bien, la déclaration *Dignitatis humanae* du Concile Vatican II affirme exactement le contraire, c'est-à-dire qu'en matière de religion nul ne doit être empêché d'agir en public, *au for externe*, selon sa conscience, indi-

viduellement ou associé à d'autres ; que la personne humaine, quelle que soit sa religion, a le droit par nature à la liberté religieuse, non seulement *au for interne*, ce qui est évident, mais également et précisément *au for externe* ; que ce droit naturel doit être reconnu dans les lois civiles de sorte qu'il devienne également un droit positif civil. Conclusion : même une religion (par manière de dire) satanique a droit à la protection des lois civiles ; la vérité révélée par Dieu et le mensonge diffusé par Satan se valent ; Dieu et Satan méritent le même respect, sur un pied d'égalité. Comme le voit Votre Eminence, il s'agit proprement de l'indifférentisme religieux, condamné plusieurs fois par Pie IX, mais condamné déjà auparavant par Grégoire XVI et encore après par Léon XIII et saint Pie X.

Qui peut mettre cela en doute ? La déclaration *Dignitatis humanae* reprend les propositions solennellement condamnées par plusieurs Pontifes, non pour en confirmer la condamnation, mais pour les soutenir, contredisant une doctrine définie *ex cathedra*. Une telle énormité ne se serait pas produite s'il ne s'était pas agi d'un Concile hors série, car le Saint-Esprit ne peut pas se contre-

dire lui-même. Mais le Concile Vatican II a voulu être un Concile hors série et par là même non infaillible, selon la déclaration de Paul VI du 12 janvier 1966.

Une réflexion lourde de conséquences s'impose ici. Le baptisé qui rejette obstinément, « *pertinaciter* », une définition *ex cathedra* est hérétique. Certainement, il rejette « *pertinaciter* » une telle définition celui qui, adoptant une opinion contraire, s'emploie à imposer son erreur à d'autres et excommunie (même si ce n'est que de façon velléitaire) qui le contredit. Mais l'hérétique perd tout pouvoir de juridiction dans la sainte Eglise de Dieu, s'il en avait éventuellement. S'il est évêque par exemple, tout en conservant la plénitude du sacerdoce, invisible et indélébile, et tout en conservant visiblement la mitre sur la tête, de fait il n'est juridiquement plus évêque : son siège est vacant, ses actes de gouvernement, ses élections, ses condamnations, sont complètement nulles. Qu'en dites-vous, Eminence ? La position de Monseigneur Marcel Lefebvre n'est-elle pas plus tranquillisante ?

Un co-excommunié quelconque

Réponse à une lettre

Nous avons reçu la lettre suivante :

Je suis un prêtre abonné à Si si non depuis sa fondation. Bien u'appréciant la franchise avec laquelle vous vous êtes solidarisé avec Mgr Lefebvre, je dois vous avouer que la lecture du numéro « Ni schismatiques, ni excommuniés » m'a beaucoup attristé : je ne pensais pas que vous l'auriez justifié aussi totalement, dans sa mentalité et son comportement.

Soutenir, comme le fait en substance Hirpinus, que dans l'Eglise d'aujourd'hui, le vrai représentant du « Pasteur Eternel » serait Mgr Lefebvre, tandis que le Pape et l'universalité des pasteurs qui lui sont fidèles ne seraient que des « étrangers », me paraît être une énormité que le simple bon sens refuse.

J'ose espérer que vous allez modifier ou expliquer mieux votre pensée dans les prochains numéros : sinon, je prévois que de nombreux lecteurs - comme moi-même - se verront obligés de vous abandonner.

Dans cet espoir, je vous adresse mes salutations fraternelles.

(lettre signée)

★★★

Voici notre réponse :

Cher Confrère,

Je n'ai pas soutenu que dans l'Eglise d'aujourd'hui, le vrai représentant du « Pasteur Eternel » serait Mgr Lefebvre, « tandis que le Pape et l'universalité des pasteurs qui lui sont fidèles ne seraient que des 'étrangers' ». J'aurais vraiment soutenu une énormité ! J'ai dit simplement que les catholiques qui résistent au nouveau cours ecclésial ne suivent pas la « personne » de S.Exc. Mgr Lefebvre ; qu'ils suivent le Christ et son Eglise ; que s'il suivent aussi Mgr Lefebvre, c'est parce qu'ils reconnaissent dans ses paroles la parole de leur « Pasteur Eternel »... ; et que quand ils résistent aux autres Pasteurs, ce n'est pas par goût pour la rébellion, mais c'est parce qu'ils ne reconnaissent pas dans

leurs paroles la voix du Seigneur Jésus-Christ. Je n'ai pas du tout voulu dire par là que *juridiquement* le représentant du « Pasteur Eternel » serait aujourd'hui Mgr Lefebvre. J'ai simplement voulu dire que Mgr Lefebvre (mais nous n'oubliions pas Mgr de Castro Mayer) est le seul évêque qui ne craint pas de manifester *publiquement* son désaccord avec le nouveau cours ecclésial et de continuer à enseigner et à faire ce que l'Eglise a enseigné et a fait jusqu'à Vatican II, et qu'il est par là-même aux yeux de beaucoup de catholiques l'écho fidèle de la Tradition, ainsi que le seul *interprète* des plaintes qui s'élèvent des cœurs vers Dieu en ces temps de tristesse pour l'Eglise.

En ce qui concerne « l'universalité des Pasteurs qui sont fidèles au Pape », autant il serait aujourd'hui important de l'identifier, autant il est difficile de le faire.

1) Parce que la « fidélité » des évêques au Pape ne doit pas être une fidélité de courtisans : la « communion » avec le pape, c'est-à-dire avec

le Successeur de Pierre, doit être une communion *dans la foi catholique* et non dans d'autres domaines ; et encore moins dans des orientations ou des directives *personnelles* du Successeur de Pierre qui se trouvent en contradiction avec l'orientation ou les directives de ses prédecesseurs.

L'assistance du Saint-Esprit n'a été promise au successeur de Pierre et aux successeurs des Apôtres en communion avec lui que pour l'exercice du ministère reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ. Quand ils sortent des limites de leur ministère ou qu'ils en abusent, ils ne peuvent plus compter sur l'assistance du Saint-Esprit (cf. A. Vacant, *Le Magistère ordinaire de l'Eglise et ses organes*, Paris-Lyon, éd. Delhomme et Briges, 1887).

2) Parce que beaucoup d'évêques ont aujourd'hui un double langage :

l'un en public, l'autre en privé ; et ce qu'ils disent en privé montre qu'ils sont loin d'être d'accord avec le nouveau cours ecclésial. Réduits cependant au silence et à l'impuissance par des minorités arrogantes, ils laissent enseigner autour d'eux dans leurs diocèses, par crainte de désagréments, des doctrines fausses, téméraires, nuisibles et même hérétiques, et ils n'ont pas le courage - sauf oiseau rare - de revendiquer les droits qui découlent de la responsabilité qu'ils continuent de porter devant Dieu, en dépit de toute « collégialité ». D'autres se sont enfermés dans un « silence respectueux » par égard pour le Saint-Père, oubliant que quand il y a danger pour la foi, on a le devoir de parler.

Nous ne voulons juger ni les uns ni les autres. Mais nous ne pouvons pas non plus prendre le respect

humain des uns ou « l'obéissance » mal comprise des autres, pour règle de notre conduite et encore moins pour règle de notre foi.

Quant au Pape, personne ici n'en conteste l'autorité. On ne cesse au contraire de demander dans cette feuille qu'elle soit exercée dans sa plénitude et *pour la fin* pour laquelle Dieu a donné le Pape à l'Eglise. Et dans ce rappel, il n'y a aucun délit ; il y a au contraire un amour sincère de l'Eglise et du Pape. Et c'est justement parce que notre périodique n'a pas d'autre raison d'être que celle-là, que même si tous nos lecteurs - ce qui n'est pas le cas - nous avaient abandonnés, nous aurions quand même exprimé notre pensée en faveur de celui qui combat en première ligne pour la même sainte cause.

Hirpinus

LA CAMPAGNE ELECTORALE DU CARDINAL SILVESTRINI

Le cardinal Silvestrini, muté des Affaires Publiques de l'Eglise à la Signature Apostolique, ne ne résigne pas à son exil. Il continue d'occuper l'appartement destiné au Secrétaire pour les Affaires Publiques (tout comme Mgr Monduzzi occupe celui de l'assesseur de la Secrétaire d'Etat), il reçoit au Vatican et ne daigne se rendre à la Signature Apostolique que trois fois par semaine. En attendant, il prépare son retour triomphal à la Secrétaire d'Etat.

Son plan consiste à maintenir le cardinal Casaroli en place pendant deux ans afin de pouvoir assurer la succession. Sa campagne électorale a déjà commencé. Elle consiste tout d'abord à apparaître très souvent en public (lui qui ne quittait jamais son fauteuil lorsqu'il était à la Secrétaire d'Etat) : il était à Aquila pour le « pardon » de Célestin V, à Brescia à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Paul VI, et à Rimini pour la réunion de « Communion et Libération ».

Mais là, son penchant à gauche l'a trahi et il a déclaré que « *l'unité politique des catholiques n'est pas un dogme* », justement au moment où les « intégristes » de Communion et Libération, oubliant que l'Eglise a condamné le socialisme de même que le communisme, flirtaient publiquement avec les socialistes. Cet aval retentissant donné par le cardinal Silvestrini, même si on l'a fait retirer à la hâte,

est le reflet exact des orientations politiques de l'ex-Secrétaire pour les Affaires Publiques de l'Eglise. Orientations qui ne sont pas nouvelles pour lui qui « flirte » avec les socialistes depuis des années et qui nous a donné le fruit vraiment « sinistre » de cette « correspondance amoureuse » : le nouveau Concordat. Concordat qui a rendu à Satan l'Italie que Pie IX, avec les Pactes du Latran, avait voulu rendre définitivement à Dieu (cf. *Sisinnio*, Anno X, n. 3, p. 1 ss.).

Dans le cadre de cette campagne électorale s'insèrent les interventions de son vaticaniste personnel, Giancarlo Zizola, lequel ne perd pas une occasion de préconiser son ascension *ad maiorem*. Ainsi dans *Panorama* du 11 septembre 1988, à partir de l'épisode fâcheux de Rimini, il écrit au sujet du transfert du cardinal de « *la direction des Affaires Etrangères du Vatican au Suprême Tribunal de la Signature Apostolique* » qu'il s'agit « *d'un poste secondaire, que certains considèrent comme provisoire et qui prépare une charge plus adaptée à l'expérience et aux qualités du cardinal* ». Suit un éloge dithyrambique du candidat à la succession du cardinal Casaroli. On souligne surtout l'harmonie du cardinal avec la ligne du pape : une « *captatio Papae* » en règle.

La télécommande de Mgr Silvestrini

Récemment *L'Osservatore Romano*

(7 octobre 1988) a publié l'information suivante :

« *Le Saint Père a nommé :*

— *Mgr Francesco Marchisano, Secrétaire de la Commission Pontificale pour la conservation du Patrimoine artistique et historique, et évêque titulaire de Populonia* ;

— *Mgr Paolo Rabitti, Sous-secrétaire de la même Commission Pontificale* ».

La nomination de Mgr Marchisano s'explique par la vieille et détestable pratique du *promoveatur ut amoveatur*. Il est en effet significatif que le Pape, nommant dans la Commission-Mayer (chargée de l'opération récupération des « traditionalistes repentis ») tous les sous-secrétares de Congrégations, en ait exclu uniquement Mgr Marchisano qui était pourtant sous-secrétaire de la Congrégation pour l'éducation catholique.

La nomination de Mgr Rabitti, par contre, apparaît à première vue inexplicable. Ancien Recteur du Séminaire de Bologne, il est à la pointe du courant libéral-écuménique de la Conférence épiscopale italienne. Il fait partie du groupe qui contesta la ligne de Jean Paul II lors de la réunion de Lorette et eut son théoricien dans le « théologien » du cardinal Martini, Bruno Forte, lui-même défenseur de Hans Küng et ami de Rabitti. C'est justement à cause de cela que Mgr Rabitti fut écarté de la Conférence

épiscopale par son nouveau secrétaire Mgr Camillo Ruini.

Comment donc expliquer que le pape, s'étant par ailleurs employé à éloigner Mgr Marchisano, ait dans le même temps introduit dans la Curie un Mgr Rabitti, du même niveau que Marchisano ? Cela s'explique par... la télécommande de Silvestrini.

Lorsque Mgr Rabitti, grâce à l'appui du groupe « anti-papal » de la conférence épiscopale italienne (Martini, Cè, Caporello, etc.), vint à Rome pour occuper le poste d'assistant ecclésiastique de l'Action Catholique des Adultes, il ne tarda pas à s'insérer dans l'entourage de Mgr Silvestrini. Il avait déjà eu l'occasion de le fréquenter à Bologne, où, comme Recteur du séminaire, il rencontraient chez l'archevêque Giacomo Biffi l'ex-Secrétaire pour les Affaires publiques de l'Eglise, de retour au pays natal.

Aujourd'hui le cardinal Silvestrini, bien qu'éloigné de la Secréterie d'Etat, continue à y disposer d'une commande à distance : le très fidèle Coppa.

Mgr Giovanni Coppa, né le 19 novembre 1925 à Alba dans le Piémont, forme avec Mgr Pietro Rossano et Mgr Francesco Marchisano la « famille piémontaise » de la Curie. Mgr Coppa, ancien assesseur à la Secréterie d'Etat

grâce aux « mérites insignes » acquis auprès de Mgr Macchi (secrétaire personnel du pape Paul VI), est actuellement délégué pour les représentations pontificales, charge obtenue grâce aux mérites non moins « insignes » acquis au service de Mgr Silvestrini.

Les pouvoirs de Mgr Coppa sont cependant bien plus importants que ceux attachés à sa charge officielle car ils s'étendent à ce service très secret de la Secréterie d'Etat, dont nous parlions dans *Si si no no* du 15 novembre 1985. Dans ce service, appelé « service du personnel » (introuvable dans l'annuaire pontifical) sont, à un premier niveau, recueillies, filtrées et répertoriées dans des archives tout aussi secrètes que ce service et distinctes des archives officielles de la Secréterie d'Etat, les informations réservées concernant les personnages les plus en vue de l'Eglise catholique dans le monde entier. Puis, à un deuxième niveau, sont constitués les dossiers personnels pour les nominations ou promotions de nonces, de membres des nonciatures et de la Curie romaine, d'évêques dont les nominations requièrent une intervention diplomatique auprès des gouvernements civils, et aussi de cardinaux... Ce service constitue évidemment le « cœur du pouvoir » et à partir de ce

service, Mgr Coppa qui, avec le successeur de Silvestrini ignorant de la situation, semble avoir acquis un pouvoir encore plus grand, peut manœuvrer les nominations ecclésiastiques.

Morale de l'histoire : si l'on veut vraiment neutraliser le cardinal Silvestrini, il faut le priver de sa télécommande.

Répétons-le : le problème de la Curie est un problème d'hommes, non de structures. Il faut nommer des hommes qui aiment et servent l'Eglise et non des hommes qui se prêtent aux jeux occultes du pouvoir.

AG

DERNIERES NOUVELLES

L'Osservatore Romano du 18 novembre 1988 nous informe qu'Achille Silvestrini a été nommé :

- membre du Conseil pour les Affaires publiques de l'Eglise (dont il a déjà été secrétaire),
- membre de la Congrégation des Evêques,
- membre de la Congrégation pour l'Evangélisation des peuples.

Dernières nouvelles et premiers effets de la campagne électorale de l'éminentissime candidat. Confirmation, en tout cas, de l'excellent fonctionnement de sa « télécommande ».

L'immoralité prêchée par des Evêques

Le cardinal Lustiger donne un conseil immoral

A Paris, à l'occasion de la journée mondiale contre le Sida (1er décembre 1988), une veillée « œcuménique » a été organisée à l'église Saint-Eustache avec l'accord du cardinal Lustiger. *Le Monde* du 3 décembre qui en rend compte note l'installation exceptionnelle d'un tapis rouge destiné aux prosternations des musulmans et relève la participation de trois dignitaires musulmans, dont le vice-recteur de la Mosquée de Paris, qui ont psalmodié des sourates du Coran, de Mgr Vingt-Trois, évêque auxiliaire du cardinal Lustiger, et d'un pasteur représentant la Fédération protestante de France, qui ont commenté des passages de la Bible.

La position de la Fédération protestante de France sur le problème moral soulevé par les moyens de lutte contre le Sida avait été exprimée dans un communiqué de son secrétaire général et venait d'être publiée dans *La Croix* du 1er décembre : « La campagne favorisant l'usage des pré-

servatifs semble un moyen approprié que l'on ne saurait critiquer sans trouver d'autres solutions réalistes. Elle répond au besoin en protégeant la vie de nombreuses personnes et ne porte pas de jugement sur leur comportement.

Le même jour, le 1er décembre, le cardinal Lustiger apportait sa contribution à cette campagne « œcuménique » avec une interview à la télévision. Il a certes exhorté « les jeunes » à « montrer que la chasteté est possible » mais il a aussi laissé entendre que cela pouvait n'être pas possible, en donnant le conseil suivant : « Vous qui êtes atteints de cette maladie, vous qui ne pouvez vivre ainsi de cette chasteté, prenez les moyens que l'on vous propose, par respect pour vous-mêmes et par respect pour autrui. Vous ne devez pas donner la mort » (*La Croix* du 6 décembre 1988). Le « prenez les moyens que l'on vous propose » a fait les titres de *La Croix* (6 décembre) et du *Monde* (3 décembre). *Le Monde* commente : « Le cardinal Lustiger a reconstruit le point de vue de l'Eglise catholique sur

l'usage des préservatifs, en cas de risque de contamination ».

Ainsi, l'archevêque de Paris a donné un conseil immoral, en oubliant que la fin ne justifie jamais les moyens et qu'une fin qui est bonne ne pourra jamais rendre licite un acte qui est mauvais par nature. En outre, en donnant l'idée que la chasteté pourrait être impossible, il a insinué que l'on pouvait être tenté au-dessus de ses forces, ce qui va à l'encontre de la Sainte Ecriture et de l'enseignement de l'Eglise.

Le cardinal Decourtray approuve

Le 12 décembre, dans une interview à la télévision, le cardinal Decourtray, Primat des Gaules, s'est cru obligé d'approuver les affirmations de l'archevêque de Paris : « Je répéterai volontiers la phrase que le cardinal Lustiger a dite l'autre soir : "Vous ne devez pas donner la mort"... c'est évident !... Quand il faut choisir entre "donner la mort" et "prendre un moyen qui n'est pas bon", il vaut mieux le moyen qui

n'est pas bon que de donner la mort, cela s'appelle le moindre mal» (La Croix du 14 décembre 1988).

Sauf qu'il suffit de consulter n'importe quel ouvrage sérieux de théologie morale pour voir que de tels propos auraient fait reculer autrefois un séminariste. Voici, par exemple, ce qu'on lit sur le « moindre mal » dans le *Dizionario di teologia morale* publié sous la direction des cardinaux Roberti-Palazzini :

« MOINDRE MAL (choix du). - Choisir le moindre mal - Choisir, et donc accomplir, le moindre de deux maux n'est pas licite s'il s'agit de deux maux moraux, c'est-à-dire de deux opérations qui sont en elles-mêmes des violations de la loi morale. La thèse est évidente. Un mal ne devient pas bon ou licite parce qu'il y a un autre mal plus grand que l'on pourrait choisir. Le problème moral posé par la question de savoir « s'il est licite ou obligatoire de choisir le moindre de deux maux » suppose une chose qui en réalité ne peut pas exister, à savoir le cas dit "perplexe" dans lequel l'homme serait contraint de choisir entre deux actes peccameux, de sorte que s'il ne choisissait pas l'un, il devrait nécessairement choisir l'autre. Un tel cas est moralement impossible. Parce que l'homme peut toujours s'abstenir de tout acte positif qui comporte le choix d'un moyen. L'homme peut toujours ne pas faire, si faire l'une ou l'autre chose est toujours un péché [...] Choisir le moindre mal est licite quand ce moindre

mal n'est pas en soi un mal moral (péché), mais est soit un mal purement physique, soit une action ou une omission en soi bonne ou indifférente, mais de laquelle s'ensuivra, dans le cas concret, un effet accidentel mauvais, moins grave cependant que celui que produirait un autre moyen ; par exemple, de deux remèdes qui produisent tous les deux un effet mauvais sur la santé, mais qui sont également utiles pour moi, je dois choisir le moins nocif, parce que j'ai l'obligation de ne pas porter préjudice à ma santé ».

Mgr Gaillot appuie

De son côté, le 3 décembre, Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, déclarait dans un débat à la télévision : « Quand la vie est en danger, il faut accepter de faire des entorses aux principes [...] Vous savez, l'Eglise, elle fait des entorses aux principes quand elle voit que la vie est menacée... Quand il y a eu l'invasion des Vandales, eh bien, je peux vous dire que l'Eglise, elle a laissé le principe de la non-violence pour se battre, faire la guerre. Et je crois que devant ce fléau [le Sida], qui entre de façon fracassante et qui sera la grande peur de la fin du siècle, on sera obligé de faire des entorses aux principes pour être fidèle à la vie. »

Il faut reconnaître qu'il n'est pas facile d'accumuler autant d'erreurs de théologie morale à la fois :

1) la vie temporelle, bien suprême à sauver par n'importe quel moyen ; 2) la fin qui justifie les moyens immoraux ; 3) les « entorses » aux principes présentées comme licites, et même comme habituellement pratiquées par l'Eglise ; 4) le pacifisme, c'est-à-dire la condamnation inconditionnelle de la guerre, promu au rang de doctrine de l'Eglise catholique.

Mgr Gaillot multiplie d'ailleurs ses interviews scandaleuses : télévision, LUI (mensuel très osé), GAI PIED (magazine homosexuel) sans être aucunement inquiété.

Certains de ses confrères viennent même à son secours, tel Mgr Thomas - évêque de Versailles - qui, interrogé sur l'interview donnée par Mgr Gaillot à « LUI » déclare : « Je n'ai pas été choqué » et invite à lire ce magazine pour « connaître la pensée de Mgr Gaillot » ! (Toutes les Nouvelles de Versailles, 1er février 1989). (

★ ★ ★

N.B Ce n'est un mystère pour personne que l'Organisation mondiale de la santé encourage l'emploi des préservatifs, condamné par la morale catholique. Et pourtant, S.S. Jean Paul II a donné son « soutien moral » à cette Organisation à l'occasion de la journée mondiale contre le Sida (*La Croix* du 2 décembre 1988). C'est là un fait. Nous ne pouvons que constater la grave équivoque morale qui en résulte.

Un moraliste

Un professeur de théologie... immorale à l'Institut catholique : le P. Thévenot

A l'occasion de la journée mondiale contre le Sida, *La Croix*, organe officieux de l'épiscopat français, publiait le 2 décembre 1988 une interview du P. Xavier Thévenot, salésien, docteur en théologie, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Paris, « spécialisé dans les questions d'éthique sexuelle ». Lui aussi déclarait :

« Si le préservatif n'est pas souhaitable en soi car il amène des dissociations [c'est seulement pour cela ?], nous sommes aujourd'hui dans une situation d'urgence et il faut faire face. Mais il ne s'agit pas d'un choix entre le préservatif et rien d'autre. C'est le préservatif et tout le reste ». Le « reste » serait une campagne pour rappeler simplement la valeur « structurante » de la fidélité.

Ce n'est pas la première fois que le P.Thévenot conteste le Magistère catholique dans les pages de *La Croix*. Par exemple, dans le numéro du 9 janvier 1988, au sujet de l'instruction romaine *Donum vitae*, il déclarait qu'« accueillir la parole du Magistère, ce n'est ni se démettre de ses responsabilités ni se soumettre passivement [euphémisme pour dire que la parole du Magistère est contestable] » et qu'« il arrive que l'on puisse avoir davantage de liberté par rapport aux applications concrètes qu'à l'égard des principes »[autre euphémisme pour dire que l'on n'est pas obligé de confirmer la pratique aux principes].

Dans une interview donnée à l'AFP au sujet de la lettre de la Congrégation pour la Doctrine de la foi sur l'homosexualité, Thévenot estimait

que la Congrégation n'avait « peut-être pas choisi le meilleur moment » pour publier ce texte : il risquait, en un moment où le Sida était au centre de l'actualité, d'accentuer « l'ostracisme » à l'égard des homosexuels (*La Croix*, 4 novembre 1986). Et *La Croix*, citant Thévenot, affirmait : « L'homosexualité entraîne souvent un manque de liberté intérieure... [nous omettons la suite pour des raisons de décence] Tout ceci débouche sur une instabilité des couples homosexuels, fortement aggravée par la réprobation sociale ». En somme, ce qui est grave dans l'affaire, c'est l'instabilité des couples homosexuels.

Un expert

Le professeur Thévenot est un expert en matière d'homosexualité. La

Croix du 9 août 1985, en présentant sous le titre « *Lutter contre le racisme anti-homosexuel* » une interview du P.Thévenot, nous informe qu'il a publié sa thèse de doctorat sur l'homosexualité.

Il est également l'auteur du livre *Repères éthiques pour un monde nouveau* (Mulhouse, éd. Salvator, 1982).

Comment démolir la morale

Le P.Thévenot commence par exposer « les trois dimensions » de la morale : « universelle », « particulière », et « singulière » ; ce qui lui permet sur n'importe quel sujet d'affirmer le principe moral en général, mais d'admettre immédiatement le contraire en vertu de la « dimension singulière », dans laquelle l'immoralité se voit attribuer une valeur « constructive ».

Un procédé analogue se trouve résumé dans *La Croix* du 26 novembre 1988 à propos du trop célèbre théologien américain Charles Curran : « *Le P.Curran ne s'est pas prononcé pour l'avortement, l'euthanasie, le divorce, la contraception, comme l'ont affirmé des informations simplistes. Néanmoins, il a reconnu que ces pratiques pouvaient, dans certains cas extrêmes, paraître acceptables du point de vue moral* ». C'est le procédé du P.Thévenot.

Exemples

Citons ici quelques passages de son livre .

• Sur « la fonction fécondité » : « *Celle-ci est importante mais ce n'est pas la toute première à mon avis [et] ce n'est pas au P.Thévenot que l'Eglise enseigne le contraire] pour un couple [...] La fonction fécondité ne prend un sens positif que si elle n'est pas utilisée pour obturer le manque dont vit le couple* » (p.23). Donc, si elle est utilisée pour obturer un manque (pour reprendre le jargon de l'auteur), elle n'a pas de sens positif. Devons-nous en déduire que, dans ce cas, l'enfant qui vient au monde n'a pas non plus de « sens positif » ?

• Sur les « mariages à l'essai » (que Thevenot distingue des « relations pré-conjugales ») : « *Je reconnaiss que certains d'entre eux, dans la singularité de l'histoire des couples concernés, ont été plutôt constructifs. Mais j'estime que le « souhaitable habituel » ne réside pas dans cette voie* » (p.30)... qui serait donc le « souhaitable » exceptionnel. Et il importe peu, ici encore, au théologien « moraliste » salésien que ces âmes vivent dans le péché, aggravé par le scandale public.

• Sur les « relations extra-conjugales » : « ...nos personnalités sont si complexes qu'il arrive que la transgression par un conjoint de la fidélité sexuelle conjugale s'avère, en définitive, dans l'histoire de certains couples globalement constructive. Un tel constat ne suffit pas évidemment pas à justifier éthiquement les relations extra-conjugales » ! (p.33). Heureusement ! Mais plus loin, parlant du « pardon », le moraliste se retourne contre le conjoint innocent : « *Autre point de repère dans l'Evangile : le parabole de la paille et de la poutre. L'infidélité de l'autre n'est jamais uniquement son fait à lui tout seul : elle est toujours aussi en partie mon fait, ne fût-ce que parce que mon manque de créativité [sic !] a poussé l'autre à transgresser* » (p.34).

• Sur la « chasteté ». Elle n'est pas du tout ce que l'on croyait. Dans un exposé, du reste incompréhensible, fait à des religieuses dans son jargon freudien (et publié dans *Cor Unum*), l'auteur découvre partout un manque de « chasteté », qu'il appelle « *incestueux* »

Exemple : « *Est non-chaste [...] tout type de spiritualité qui laisse croire que l'on rencontre Dieu immédiatement sans devoir en passer par les dures et longues méditations humaines des recherches politiques [sic !], sociales [sic !] affectives [sic !], etc. Tous ces types de spiritualité sont en réalité des types de spiritualités "incestueuses" et non chastes, car elles cherchent à coïncider avec Dieu* ». « *A chaque fois que, dans des propos spirituels, communautaires, on entend "ne...que", il est fort probable que ce soit des propos de type "incestueux"* : « *Je ne veux connaître que Dieu* ». « *Dieu me suffit* ». « *Il n'y a que la prière qui est importante* ». Autant d'expressions qui sont un refus de la faille, un refus du manque » (p.49-51).

Les pauvres religieuses ont dû rester accablées. Les voilà toutes soupçonnées...d'inceste ! Pour susciter l'indulgence de Thévenot, il vaut mieux aller contre la loi naturelle !

• Sur la contraception et la « norme » d'*Humanae vitae* : « *Toujours, il faut prendre acte de deux faits : en premier lieu toutes les normes ne sont pas toutes observables simultanément [...] En deuxième lieu, chaque norme n'est pas toujours applicable ici et maintenant par telle personne, en raison de difficultés personnelles ou sociales incontournables [...] Pour prendre acte de ces deux faits, Jean Paul II introduit dans son exhortation apostolique la notion de "loi de gradualité"* »... En consé-

quence, « *s'il s'avère que le recours à un procédé "artificiel" de contraception est indispensable [et pourquoi devrait-il l'être ? le bonheur ou l'harmonie du couple, les enfants eux-mêmes ne sont pas des biens absolu], alors le couple chrétien peut considérer que la recommandation magistérielle n'est pas pour lui une norme à observer immédiatement* » En bref, c'est la morale de situation. Thévenot cite à ce propos le fameux commentaire de l'encyclique *Humanae vitae* fait par les évêques français en 1968 (p.82).

• Sur l'homosexualité : Le P. Thévenot est un spécialiste, ayant soutenu une thèse de doctorat sur ce sujet en 1980 à l'Institut catholique, après avoir fait une enquête « *auprès de 350 homosexuels chrétiens* » (p.86).

Ici, nous devons prévenir nos lecteurs. Les passages que nous allons citer défient l'honnêteté. Nous ne le ferions pas s'il n'était nécessaire de documenter l'immoralité de ces « moralistes », prêtres et souvent aussi, comme Thévenot, religieux et, ce qui est plus grave, professeurs de futurs prêtres ou de jeunes prêtres dans les Instituts et les Universités catholiques (même pontificales). Nous nous limiterons à l'essentiel.

« *Celui qui accompagne l'homosexuel devra donc se munir de beaucoup de patience, accepter une certaine "flexion des normes"* [au contraire, l'Eglise a toujours compris et résolu les cas personnels, y compris les plus délicats, sans jamais s'écartez des normes morales] ». En note, Thévenot renvoie au malheureux commentaire de *Persona humana* par le P.D. Capone, rédemptoriste italien (*Doc.Cath. 7 mars 1976 p.216*) : sur ce sujet, on peut voir dans *Si si non anno V, n.1, p.4*, l'article « *Iopocrisia lateranense* ». Thévenot poursuit : « *Par exemple, il faut savoir que la continence est plus difficile à acquérir par l'homosexuel que par l'hétérosexuel* [en serait-il ainsi que cela ne le dispenserait pas de respecter la loi de Dieu]. Aussi les tendances compulsives de beaucoup de sexualités d'homosexuels obligeraient-elles souvent à tolérer la "drague" malgré son aspect très insatisfaisant au plan éthique ». « *Insatisfaisant* » : c'est le moins qu'on puisse dire... En note, Thévenot estime nécessaire d'instruire ses lecteurs : « *Par "drague" (suivant l'expression du milieu) il faut entendre la quête (non vénale) d'un partenaire en vue d'une relation sexuelle et, si cela se présente, en vue d'une relation poursuivie* ». Suit une énumération des genres de lieux de

cette pratique, publics ou non, « spécialisés » ou non, que nous nous abstiens de reproduire. Cependant, pour Thévenot, cela n'exclut pas que dans ce cas « certaines rencontres parfois sérieuses [entre homosexuels !] se font, rencontres qui s'avèrent à la longue assez constructives. » !

Le texte continue : « Plutôt donc que d'inviter l'homosexuel à être immédiatement continent et à cesser du jour au lendemain toute drague (ce qui lui apparaît la plupart du temps absolument irréalisable), il faudra l'aider à réfléchir devant Dieu à ses conduites pour les modifier peu à peu ». En lui demandant par exemple : « Quel respect [sic !] apporte-t-il à ses partenaires ? »

Il faut, dit Thévenot, aider l'homosexuel à éviter les réactions de ghetto. Il affirme néanmoins que « pour beaucoup (pas pour tous) il est fort utile de vivre des réunions avec d'autres homosexuels, réunions pendant lesquelles chacun peut être totalement soi-même. Mais c'est à la condition de rester lucide. »

Thévenot mentionne un « mouvement de chrétiens homosexuels », interconfessionnel et non officiel, appelé « David et Jonathan » (ainsi unis dans l'insulte) ; une revue du même nom relie les divers groupes. Malgré des réserves, « ces réunions peuvent, dans certains cas, avoir un rôle assez positif. » Mais il est souhaitable de rejoindre aussi d'autres mouvements, syndicaux, politiques, ecclésiaux - explique Thévenot -, et voici le « clou » : « Il faut conseiller à l'homosexuel de ne pas attendre d'être accueilli en tant que tel pour prendre ses responsabilités dans la société ou dans l'Eglise. En effet, l'expérience le montre : si le sujet à sa faire reconnaître le sérieux de sa foi ou de son action, avant que son homosexualité ne soit dévoilée, celle-ci a beaucoup plus de chance d'être tolérée par l'entourage lorsqu'elle sera découverte » (p.94).

Un passage sur la « vie de couple » est un vrai plaidoyer pour « l'homosexualité vécue » : « Assez souvent, elle est porteuse de relations qui présentent bien des valeurs. Comment ne pas en tenir compte ? Comment ne pas reconnaître que des personnes se sont grandies à travers l'expérience de ces couples [homosexuels], même si ces relations sont chargées de bien des limites ? Comment renvoyer à la solitude destructrice ceux qui tentent, tant bien que mal, de s'équilibrer ainsi ? » (p.95).

• Sur le « transsexualisme », par contre, Thévenot déclare : « Parler du

transsexualisme exige une grande compétence que je n'ai pas » (p.96). Et ses « propos se veulent provisoires » (p.99). Attendons donc.

Un compliment aux « traditionalistes »

Pour en finir avec cet enseignement écœurant, nous aurons au moins la satisfaction de citer un passage du dernier chapitre « Liturgie et morale » (paru dans la revue des jésuites *Etudes* de juin 1982), où Thévenot, assurément sans le vouloir, et même en visant le contraire, apporte à la position des « traditionalistes »...une superbe justification :

« N'est-il pas significatif que les prises de position traditionnelles en matière de morale sexuelle viennent souvent des personnes qui ont gardé une forte nostalgie pour la liturgie préconciliaire ? N'est-il pas clair que la restructuration profonde des rites de l'Eglise catholique à laquelle on assiste depuis quelques décennies est accompagnée d'un réaménagement parfois radical des moeurs et d'un désir de modification d'un certain nombre de règles éthiques séculairement admises ? Ainsi, même aux yeux d'un observateur non spécialiste, il apparaît, pour parler de façon lapidaire, qu'on a presque toujours la morale de sa liturgie et la liturgie de sa morale » (p.146).

Vu sa morale immorale, c'est le plus beau compliment que Thévenot pouvait faire aux « traditionalistes ».

Responsabilités

Telle est la théologie... immorale du P. Xavier Thévenot, salésien, professeur à l'Institut catholique de Paris. Mais ni les Supérieurs de sa congrégation n'ont jugé nécessaire jusqu'ici de le rappeler à l'ordre, ni le cardinal Lustiger, archevêque de Paris et chancelier de l'Institut catholique de Paris depuis 1981, n'a cru de son devoir, en ces huit années, de le démettre de sa charge. Digne collègue en cela du cardinal Poletti qui, chancelier de l'Université pontificale du Latran, n'a pas encore cru devoir, depuis tant d'années, éloigner le moraliste immoral Aniceta Molinaro de « l'université du pape ».

Un moraliste

Famiglia Christiana n°23 (1988) :

« Dans une église catholique, le Synode luthérien » : « Le Synode - fait œcuménique d'une importance considérable - a été le premier du genre à être célébré dans une église

catholique. Dans la basilique Saint-Michel de Lucques, luthériens et catholiques se sont unis dans la célébration du culte avec la 'sainte cène'. L'archevêque de Lucques, Giuliano Agresti, a lui aussi voulu cet important moment de la célébration ». En rendant ainsi les pauvres fidèles complices de deux péchés très graves : culte illicite de Dieu et sacrilège local. Ce qui prouve une fois de plus qu'aujourd'hui c'est un bien et même un devoir pour les brebis du Christ que de garder une « distance de sécurité » par rapport à certains « Pasteurs ».

U.S.A.

Il Progresso du 13 avril 1988 fournit quelques informations sur un document qui est en préparation à la Conférence épiscopale américaine dans lequel on « affirme que les femmes devraient avoir accès à des charges de plus grande responsabilité dans l'Eglise catholique, mais [on] constate que les conditions pour l'ordination de femmes prêtres n'existent pas encore ». En attendant que les dites conditions mûrissent ou plutôt pour en hâter la maturation, « le document suggère que les femmes accèdent à de nouveaux rôles dans le cadre de l'Eglise ». Parmi ces rôles : « fonctions d'assistance au prêtre célébrant la messe » ! Au lieu d'illustrer la *Mulieris dignitatem*, il aurait été plus urgent et plus adapté à notre temps d'illustrer l'*Episcoporum indignitatem*.

CASSETTES:

Mr. l'Abbé A. LORANS Réditeur de
l'Inst. Uni. St-Pie X Paris
.. "LA PSYCHANALYSE" C 102 Fr. 12-
Sion 21.5.1985

.. "FOI ET PSYCHANALYSE" C 120 Fr. 12-
(Freud et le diable)
Paris 28.11.1988

Mr. Jean-Marie VERNIER Professeur.

.. "LE DROIT CHEZ ARISTOTE
ET SAINT-THOMAS" C 120 Fr. 12-
(Les droits de l'homme)
Paris 12.12.1987

LIVRES:

Michel ALGRIN

.. La subversion humanitaire Fr. 25-
(Les bonnes œuvres du
C.C.F.D.) 272 pages

Abbé Giulio-Maria TAM
Docteur en Philosophie

.. NOTES SUR LA REVOLUTION
DANS L'EGLISE 58 pages Fr. 8-

Mgr. Henri DELASSUS

.. Le Problème de L'heure
Présente. 420 pages Fr. 16-
(Contient des documents
importants sur les
sociétés de pensée) (P.M.)

H. Le CARON

.. DIEU EST-IL ANTISEMIT ?
187 pages Fr. 20-
(L'infiltration judaïque
dans l'église conciliaire)

C.P. 2346 1950 Sion 2 Nord

Le Sacerdoce

Abbé Jean-Paul ANDRE

Dieu a créé un monde ordonné où le naturel est fait pour le surnaturel

Dieu, la Sagesse même, l'Intelligence ordonnatrice, a créé un monde en ordre. Il a créé un monde où les choses sont nécessairement ordonnées entre elles. Dans cette création, il y a plusieurs ordres de choses subordonnés entre eux. Les choses inférieures sont au service des supérieures comme conditions ou moyens ou symboles des supérieures...

L'ordre naturel est subordonné à l'ordre surnaturel de deux manières possibles: soit que l'ordre naturel – dans le plan providentiel – doive être élevé à l'ordre surnaturel, soit qu'il conduise à l'ordre surnaturel et le serve...

L'homme surnaturalisé par la grâce sanctifiante, voit dans la création, dans l'agir humain et dans tout ce qui remue dans le cœur humain, des figures, des symboles de l'Etre divin et des réalités surnaturelles. Il juge du créé d'une manière divine. Il perçoit dans le créé les symboles divins cachés en lui. De la création, il remonte au Créateur, à la Providence, aux vérités éternelles; il remonte au Dieu qui est Père. Il saisit les vrais rapports entre les choses. Il comprend le langage mystérieux de ce qui l'entoure. Car, à qui sait écouter, tout parle de Dieu. L'homme surnaturalisé sait que toutes choses ont été créées pour lui, l'homme, pour son service, afin que, s'aidant d'elles comme de purs moyens, il aille au Ciel. Cet ordre, c'est l'ordre qui régnait à l'origine.

Mais cet ordre a été détruit, d'une certaine manière et dans une certaine mesure, par le péché originel. Car le péché est entré dans le monde avec ses conséquences, qui marquent l'homme lui-même et le regard que l'homme porte sur le monde. Adam a perdu la grâce sanctifiante pour lui-même et pour ses descendants. En raison de cette perte, un désordre s'est établi dans l'être humain. Chez tous les descendants d'Adam – sauf chez Notre Seigneur et chez la Vierge Marie – la chair, la sensibilité luttent contre l'esprit; la volonté contre l'intelligence; tandis que l'intelligence est inclinée à se détourner de Dieu. Cette perte de la grâce sanctifiante eut aussi pour conséquence de briser l'harmonie qui régnait entre l'homme et le monde dans lequel il vit. L'homme ne perçoit plus avec évidence l'ordre de ce monde, l'ordination des créatures à la fin surnaturelle de l'homme. Il ne regarde plus avec facilité les créatures comme autant de purs et de simples moyens offerts à sa liberté pour que, par elles, il s'élève vers Dieu. Et, plus gravement encore, il est incliné à user des créatures contrairement à la loi de Dieu.

Aussi Notre Seigneur est-il venu pour réparer l'ordre détruit par le péché originel. Il est venu pour

souffrir sa Passion et pour que soit célébrée la Messe afin que l'homme retrouve l'état de grâce et puisse être sauvé.

Notre Seigneur a usé d'images prises des réalités quotidiennes pour se faire connaître et aimer. Il a usé de l'image de la mère poule; Il a usé de l'image du pasteur.

Il nous a dévoilé la tendresse de son cœur dans cette plainte adressée à son peuple, peu de jours avant la montée au Calvaire: «*Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'a pas voulu !*» (Mat. 23, 37)

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus se représentait toujours avec émotion cette scène de la mère poule qui appelle ses poussins sous ses ailes. Le retardataire qui accourt en se balançant et en piaillant trouvera lui aussi une place sous l'aile protectrice. C'est un des spectacles les plus touchants de la vie animale. Dieu nous l'a donné, car il est l'image de son amour miséricordieux, de sa tendresse infinie, qui désire le salut des hommes. Aussi sainte Thérèse vivait-elle dans une confiance sans bornes.

Notre Seigneur est le bon Pasteur

Notre Seigneur a usé de l'image du pasteur, car Il est le vrai Pasteur, Il est le bon Pasteur (*Dixit Jesus pharisæis: Ego sum pastor bonus* (Jn 10, 11). Il a donné sa vie pour ses brebis, sur le Calvaire. Il continue de s'offrir à son Père pour elles, par le Saint Sacrifice de la Messe. Il les connaît intimement, bien mieux qu'elles ne se connaissent elles-mêmes. Elles, elles Le connaissent. Elles savent qu'Il est bon (Jn 10, 14-15). Lui sait ce dont elles ont besoin, mieux qu'elles ne le savent. Lui sait les conduire là où elles trouveront la nourriture nécessaire à leur vie spirituelle. Sans Lui, accablées, elles erreraient lamentablement comme des brebis sans guide (Mat. 9, 36).

Pour elles Il est Pasteur, c'est-à-dire Prophète, Roi, Prêtre et Victime. Il est vraiment le Bon Pasteur. On ne peut l'être mieux, l'être plus. Il est le Bon Pasteur en vertu de l'union hypostatique, par laquelle en Lui sont unies, pour ne former que la seule personne du Verbe incarné, la nature humaine et la nature divine. Il nourrit ses brebis de sa Vérité. Roi, Il règne sur leurs intelligences et sur leurs volontés, de manière à les faire parvenir à la béatitude éternelle. Prêtre, Il est le Médiateur entre son Père et les hommes. Il s'est offert en sacrifice pour ses brebis, pour les relier à Dieu. Et tout cela émane de son amour miséricordieux.

Sachant qu'il devait remonter vers son Père, afin de prolonger et de poursuivre son oeuvre rédemptrice après son Ascension, Notre Seigneur a institué le sacerdoce. Il a voulu que les mérites infinis de sa Passion fussent appliqués aux âmes par la Messe.

Notre Seigneur a institué le Sacerdoce. Il a voulu que des hommes fussent pasteurs d'âmes

C'est, selon la position théologique la plus partagée, en raison de la grâce d'union hypostatique que le Christ est Prêtre, car c'est par cette grâce d'union au Verbe que le Sauveur, comme homme, est saint, sanctificateur et médiateur, capable d'offrir un sacrifice qui ait une valeur infinie. «*Le constitutif formel du sacerdoce du Christ paraît donc bien être la grâce d'union substantielle au Verbe, qui fait de Lui l'Oint du Seigneur*» écrit le P. Garrigou-Lagrange. (Le Sauveur et son amour pour nous)

Or, tout prêtre catholique participe au sacerdoce du Christ. La grâce du sacrement de l'ordre est une participation à l'état sacerdotal du Sauveur. Par conséquent, ce qui constituerait formellement le sacerdoce de tout prêtre de l'Eglise catholique, c'est une participation à la grâce de l'union hypostatique... Par cette participation, le prêtre est constitué lui aussi prophète, roi, sanctificateur et pasteur d'âmes, en dépendance du seul et de l'unique parfait Prophète, Roi et Sanctificateur, du seul et unique véritable et pleinement Bon Pasteur.

Le prêtre est constitué prophète en ce sens qu'il doit prêcher, sans innover, la Révélation publique contenue entièrement dans le dépôt de la Tradition, dont l'Eglise est la gardienne jalouse et dont elle est, par son magistère, la seule interprète authentique. Il est roi comme guide des intelligences et des volontés dans l'accomplissement de la volonté de Dieu et l'établissement du règne social du Christ-Roi. Il est prêtre par le pouvoir divin d'offrir *in persona Christi* les Saints Mystères.

Il est aussi pasteur. Avec le pouvoir sacerdotal, dont l'objet propre est la célébration de la Sainte Messe, il lui a été donné aussi un cœur de père spirituel.

Comme Jésus-Christ aime les âmes, le prêtre aime les âmes, en particulier celles qui lui sont confiées, celle de l'enfant qui vient de naître, comme celle du mourant. Il aime les âmes au-delà même de la mort, car il prie pour celles qui sont au Purgatoire, il offre pour leur soulagement et leur délivrance le Saint Sacrifice de la Messe.

Un saint prêtre, rappelé à Dieu il y a quelques années, écrivit dans ses notes intimes: «*Il n'y a qu'un mot au monde: la bonté ! Servir Dieu, c'est servir la bonté... Le seul véritable apostolat est celui de la bonté... Le rôle du prêtre est d'être bon... On ne fait du bien qu'en aimant. Charité et lumière ne font qu'un.*»

Le prêtre porte dans son cœur toutes les âmes dont il a la charge. Il prend soin d'elles. Il a du souci pour elles, pour leur sanctification, leur progrès dans la vertu. Il prie pour elles. A l'image du Sacré-Coeur, le cœur du prêtre est tendre et large – du moins doit-il être tel – parce que son amour pour les âmes participe à l'amour miséricordieux et infini de Notre Seigneur. Le prêtre souffre pour les âmes, pour les engendrer à la vie de la grâce, pour assu-

rer leur croissance spirituelle.

Le prêtre est aussi l'homme du pardon, l'homme du don par-delà ce que requiert la stricte justice, l'homme de la largesse dans le don. Car il a le ministère de la miséricorde, celui du confessionnal, ministère divin par excellence. Car «*le propre de Dieu est de faire toujours miséricorde et de pardonner.* (Litanies des Rogations)

Dans ses épîtres, saint Paul n'a pas caché la tendresse de son amour envers les fidèles des églises qu'il avait fondées, ni tout ce qu'il a souffert, dans son cœur de prêtre, de brisements pour eux et même à cause d'eux. Il avait un vrai cœur de père. Il écrit, par exemple, aux Philippiens: «*C'est une justice que je vous dois de penser ainsi de vous tous, car je vous porte tous dans mon cœur... Car, Dieu m'en est témoin, c'est avec tendresse que je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ.*»

On dit qu'il faut être mère pour savoir jusqu'où peut aller l'amour pour ses enfants et jusqu'à quel oubli de soi peut aller cet amour. Il faut être prêtre, prêtre selon le cœur de Jésus-Christ qui a pleuré sur Jérusalem, pour savoir ce que c'est qu'aimer les âmes: se réjouir avec elles pour Jésus, souffrir avec elles, souffrir par elles, souffrir pour elles.

(à suivre)

(Ce texte est tiré d'une méditation écrite par un prêtre à l'intention de séminaristes)

Un livre à lire ou relire...

Le Rhin se jette dans le Tibre

Le Concile Inconnu

par le Père Ralph M. Wiltgen
Missionnaire du Verbe Divin

«Peu après l'ouverture du Concile, dit le Père dans sa préface, devant le manque de précisions des comptes rendus des débats fournis par le Bureau de presse officiel, j'entreprends d'inviter des Pères conciliaires à tenir des conférences de presse. Cette entreprise se déve-loppa en une agence de presse, le *Divine Word News Service*, spécialisée dans la publication d'informations détaillées sur le Concile. A la fin du Concile, nous avions 3'100 abonnés dans 108 pays. Nous n'avions pas d'édition russe, mais le Patriarcat de Moscou se chargea de traduire nos bulletins.»

C'est donc un témoin privilégié qui parle de ce qu'il a vu et entendu. Son livre a d'abord paru en anglais en 1967. La traduction français sortit en 1973 aux Editions du Cèdre .

(on peut le commander au prix de 17 fr. port compris)